

Tableau de synthèse et d'équivalence des certificats individuels

Certificat détenu ↓		Certificat souhaité (formation complémentaire)				
		Conseil à l'utilisation des Produits Phytopharmaceutiques	Mise en vente , Vente des Produits Phytopharmaceutiques	Utilisation « Décideur » en entreprise		Utilisation « Opérateur »
				Non soumise à Agrément	Soumise à Agrément	
Conseil à l'utilisation des Produits Phytopharmaceutiques			Dispense	Dispense	Dispense	Dispense
Mise en vente , Vente des Produits Phytopharmaceutiques		Impossible		Formation Adaptation-rôle responsabilité (7 h)	Formation Adaptation-rôle responsabilité (7 h)	Dispense
Utilisation « Décideur » en entreprise	Non soumise à Agrément	Impossible	Formation Adaptation-rôle responsabilité (14 h)		Formation Adaptation-rôle responsabilité (7 h)	Dispense
	Soumise à Agrément	Impossible	Formation Adaptation-rôle responsabilité (7 h)	Dispense		Dispense
Utilisation « Opérateur »		Impossible	Impossible	Impossible	Impossible	

La lecture se fait ainsi : à partir du certificat acquis (positionné sur la première colonne) on lit sur la ligne correspondante les équivalences possibles avec les autres certificats :

- **Possible sans restriction et sans nécessité d'une démarche particulière (dispense)**
- **Possible mais après que le candidat ait suivi une formation d'adaptation sectorielle ou de rôle/responsabilité**
- **Nécessité d'obtenir le certificat souhaité par les voies fixées par arrêté : diplôme, formation avec validation des connaissances, test**